

Une deuxième phase de capitalisation de 90 M \$ pour le FCAP

Québec, le 29 juin - Les membres du conseil d'administration du Fonds Coop Accès Proprio (FCAP) tiennent à remercier la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, pour l'appui annoncé ce 29 juin 2022. En effet, la décision du gouvernement d'octroyer une subvention de 45 M \$ afin de faciliter l'accès à la propriété dans le cadre du modèle développé par notre organisation, permettra de répondre aux besoins particuliers liés à cette problématique.

Lors de la conférence de presse de la ministre, Mme Geneviève Morin, présidente directrice générale de Fondation a également souligné que son organisation allait bonifier cet investissement du gouvernement d'un montant additionnel de 45 M \$ également, ce qui porte cette deuxième phase de capitalisation du FCAP à 90 M \$.

Grâce à l'implication de nos deux principaux partenaires financiers, nous serons en mesure d'offrir 1 000 unités additionnelles qui viendront s'ajouter à celles réalisées à partir de notre première phase de capitalisation. Notons que l'accompagnement du Mouvement Desjardins, de la SHQ et de la SCHL dans la mise en place de ce nouveau modèle fut également fort important.

~Cette engagement significatif du gouvernement et de Fondation permettra à notre organisation de déployer une offre unique d'unités de logement permettant l'accès à la propriété dans un cadre de coopératives d'habitation. Nous aurons davantage de moyens afin de réaliser notre mission. Les besoins sont importants et notre modèle y répond. Plus de 500 unités sont en attentes de réalisations, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois~ Jacques Coté, président du FCAP

A propos du FCAP

Le Fonds Coop Accès Proprio a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement d'unités d'habitation coopérative permettant l'accès à la propriété individuelle et ce, de façon abordable, tout en permettant l'épargne auprès de ses membres. Le FCAP participe financièrement à la réalisation des projets. La valeur actuelle, ou en voie de l'être, des actifs sous gestion s'élève à près de 40 M \$. Ce montant sera porté à 400 M \$ à la suite de cette deuxième phase de capitalisation.

Référence: Jacques Leclerc
Directeur général du Fonds Coop Accès Proprio (FCAP)